

STAGES : POUR S'INFORMER, DEBATTRE, CONSTRUIRE L'ACTION

Comment y participer ?

Chaque enseignant dispose d'un capital de 12 jours par an, pour congés de formation syndicale avec traitement intégral.

Ce droit n'est assorti que d'une seule contrainte : le dépôt auprès du chef d'établissement d'une demande d'autorisation d'absence (modèle ci-dessous), un mois au moins avant la date prévue du stage.

MODÈLE D'AUTORISATION D'ABSENCE

(A reproduire à la main, à déposer ou à envoyer dans votre établissement au moins 1 mois à l'avance)

Nom, Prénom-Grade et Fonction
Etablissement
Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles S/C de M :

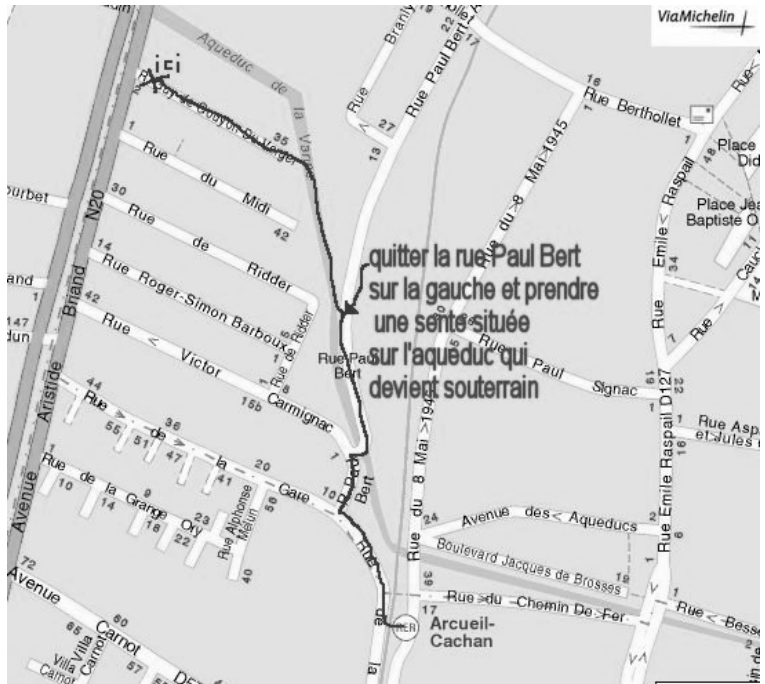
Conformément aux dispositions : Si vous êtes titulaires : "de la loi n° 84-16 du 11.01.84 (art.34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires dans le cas contraire de la loi n° 82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non-titulaires de l'Etat, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé du __au__ pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera.....

Il est organisé par le Secrétariat Académique du Snes, sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O du 5.293)

Signature

(1) : Nom et fonction du chef d'établissement cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique (lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu demande d'autorisation d'absence)



Nous joindre :

La section académique :

Par téléphone : 08 11 11 03 84/85 (tarification locale)

À partir d'un portable : 01 41 24 80 56

Par fax: 01 41 24 80 62

Par mail: s3ver@snes.edu

Site : www.versailles.snes.edu

Adresse : 3, rue Guy de Gouyon du Verger

94 112 Arcueil cedex

(RERB-station Arcueil Cachan)

Permanence CPE : tous les jeudis

Adhérer au Snes?

Sur notre site

www.versailles.snes.edu

suivre lien adhérer au Snes

puis télécharger

bulletin adhésion et barème des cotisations

Coupon réponse à retourner de préférence par mail à stages@versailles.snes.edu ou par courrier à l'adresse suivante à SNES VERSAILLES 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil Cedex. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site www.versailles.snes.edu

Nom, Prénom : _____ Catégorie : _____
Établissement : _____ Ville : _____
Adresse personnelle : _____
Téléphone : / / / / / / / / / / / E-mail : _____

Participera au stage CPE du 10 novembre